CCA | CAC

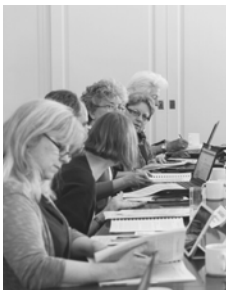

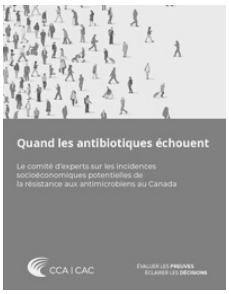

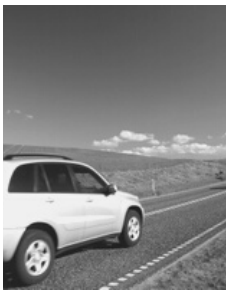

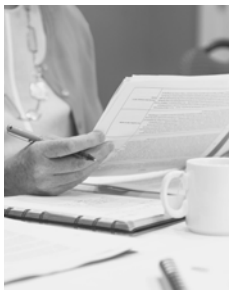

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **2**

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **3**

MESSAGE DES PRÉSIDENTS DES ACADÉMIES **4**

À PROPOS DU CAC **5**

2019-2020 EN CHIFFRES **6**

ÉVALUATIONS TERMINÉES **7**

ÉVALUATIONS EN COURS **8**

ANNEXE 1 :
LES ACADÉMIES **9**

ANNEXE 2 :
PROFIL DE L'ORGANISME **10**

ANNEXE 3 :
CONSEIL D'ADMINISTRATION, COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE, PERSONNEL **12**

ANNEXE 4 :
EN SOUVENIR DE : TOM BRZUSTOWSKI **13**

ANNEXE 5 :
ÉTATS FINANCIERS **14**

⊕ Apprenez-en plus à :
www.rapports-cac.ca

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Depuis 2005, le Conseil des académies canadiennes (CAC) a répondu à plus de 50 questions complexes afin d'appuyer des politiques et des pratiques fondées sur des données probantes au Canada et à l'échelle mondiale. L'année dernière, nous avons publié cinq rapports et lancé cinq nouveaux projets. L'année 2020 marque pour le CAC sa 15e année d'évaluation de données probantes au sujet de questions complexes. Nous avons atteint cette étape importante grâce au dévouement des experts qui siègent à nos comités d'experts, des pairs examinateurs qui nous font part de leurs observations sur nos rapports, de notre conseil d'administration et des membres du comité consultatif scientifique (CCS) qui apportent leur expertise et leurs conseils, ainsi que des membres du personnel du CAC qui appuient l'ensemble du processus d'évaluation.

Cette année, nous avons accueilli au sein du conseil d'administration Christopher S. Simpson, MACSS et Julia M. Wright, MSRC. Nous avons fait nos adieux à Linda Rabeneck, MACSS; Chad Gaffield, O.C., MSRC; Lydia Miljan; et Tom Brzustowski, O.C., MSRC, FACG, qui ont chacun apporté de précieuses contributions au cours de leur mandat.

Alors que le CAC, comme le reste du monde, s'adapte aux nombreuses incertitudes qui accompagnent la poursuite des activités pendant une pandémie mondiale, l'engagement des membres des comités d'experts, des pairs examinateurs, du conseil d'administration, des membres du CCS et du personnel envers l'organisation et son travail demeure inébranlable. Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre notre mission dans l'année à venir.

David A. Dodge, Ph. D., O.C., MSRC
Président, conseil d'administration

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

La COVID-19 est apparue à la fin de l'année dont ce document fait rapport, période au cours de laquelle le CAC était occupé à terminer des évaluations. Nous avons publié cinq rapports en 2019, chacun examinant des questions qui éclairent de vastes discussions sur les politiques, des risques liés aux changements climatiques qui ont le plus grand potentiel d'adaptation à la façon dont la résistance accrue aux antimicrobiens influencera le quotidien des Canadiens.

Il est à noter, cependant, que les rapports sur ces deux questions mettent l'accent sur des sujets soulevés pendant la pandémie. De plus, le catalogue des évaluations du CAC comprend d'autres sujets qui sont toujours pertinents : l'efficacité des masques et de l'équipement de protection individuelle, l'accès en temps opportun aux données sur la santé et aux données connexes, et les répercussions des activités de recherche du Canada sur la création de richesse et la prospérité par l'intermédiaire de l'innovation. Chacune de ces évaluations tire des conclusions clés.

Nous avons actuellement sept projets en cours. Grâce à notre entente de financement avec le ministère de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, il y a maintenant un flux annuel de questions hautement prioritaires qui sont soumises au CAC, facilité par un processus sérieux qui inclut la contribution de la Conseillère scientifique en chef du Canada. D'autres questions d'évaluation sont également soumises directement par les organismes gouvernementaux et les ministères. Nous tenons à remercier tous les commanditaires de ces évaluations d'avoir reconnu la valeur des données probantes objectives et indépendantes pour éclairer les politiques.

Bien que tous les aspects de nos activités soient devenus virtuels en raison de la COVID-19, le travail se poursuit grâce à l'engagement de notre personnel, des présidents des comités, des membres des comités, des pairs examinateurs, de notre conseil d'administration et de notre comité consultatif scientifique. Je tiens à les remercier tous pour leur diligence et leur dévouement.

La fonction principale du CAC est de réunir des experts et des données probantes pour répondre à des questions importantes, et la COVID-19 exigera que le Canada et le monde se posent beaucoup de questions importantes dans les mois et les années à venir. Le CAC est prêt à contribuer à éclairer la prise de décisions au Canada.

Eric M. Meslin, Ph. D., MACSS
Président-directeur général

MESSAGE DES PRÉSIDENTS DES ACADÉMIES

Chers collègues et amis,

En tant que membres du conseil d'administration provenant des académies fondatrices de CAC — l'Académie canadienne des sciences de la santé, l'Académie canadienne du génie et la Société royale du Canada —, nous sommes fiers que le CAC continue de faire progresser l'analyse fondée sur des données probantes afin d'éclairer le discours public sur les enjeux auxquels font face le Canada et la population canadienne.

La pandémie de COVID-19 a entraîné de nombreux changements profonds et rapides à l'échelle mondiale, suscitant des questions de plus en plus complexes et urgentes qui sont difficiles à résoudre. Parallèlement, le public et les décideurs sont confrontés à des informations trompeuses et fallacieuses (de « fausses nouvelles ») qui sont déconnectées de la science fondée sur des données probantes. Pour ces raisons, le rôle du CAC est plus important que jamais, car ses publications apportent des connaissances et des données probantes pour éclairer la réflexion et la planification quant aux enjeux importants interpellant la société.

Étant donné que le CAC s'appuie sur la participation volontaire d'éminents experts, nous soutenons avec enthousiasme la participation active des membres de toutes les académies au sein des groupes d'experts responsables de la préparation de chaque évaluation. Un grand merci à celles et ceux qui donnent si généreusement de leur temps et de leur expertise, car leurs contributions aux évaluations du CAC constituent un élément essentiel de nos efforts pour bâtir un avenir meilleur.

Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre notre rôle dans la gouvernance du CAC et d'entreprendre des initiatives de mobilisation du savoir fondées sur ses évaluations.

Paul Allison, Ph. D., MACSS
Président, Académie canadienne des sciences de la santé

Eddy Isaacs, Ph. D., FACG
Président, Académie canadienne du génie

Jeremy N. McNeil, Ph. D., C.M., MSRC
Président, Société royale du Canada

À PROPOS DU CAC

QUI NOUS SOMMES

Le CAC s'appuie sur des données probantes et puise sa force auprès de collaborateurs. Nos rapports constituent une source fiable d'informations crédibles pour les décideurs dans divers secteurs, notamment le gouvernement, l'industrie, le milieu universitaire et les soins de santé. Parmi nos collaborateurs, nous comptons les membres de notre personnel, notre conseil d'administration, notre comité consultatif scientifique, et la communauté grandissante de membres de comités d'experts et de pairs examinateurs qui ont généreusement consacré leur temps et leur expertise à la quête de politiques et de pratiques fondées sur des données probantes.

CE QUE NOUS FAISONS

Au CAC, nous faisons une seule chose et nous le faisons très bien. Nos évaluations réunissent des experts multidisciplinaires afin d'évaluer les meilleures données probantes disponibles sur des questions particulièrement complexes où la science peut être difficile à comprendre, contradictoire ou difficile à compiler. Nos rapports sont indépendants, non partisans et visent à éclairer, plutôt qu'à influencer, les politiques publiques au Canada.

COMMENT NOUS LE FAISONS

Le processus d'évaluation du CAC a été élaboré et perfectionné au fil de 15 années et à travers plus de 50 évaluations. Nous recourons à une combinaison de synthèse de données probantes, de délibérations d'experts et d'examens rigoureux par des pairs pour produire des rapports de haute qualité et pertinents qui sont offerts à tous les Canadiens dans les deux langues officielles.

2019-2020 EN CHIFFRES

Au CAC, nous suivons de nombreuses sources pour démontrer l'incidence de notre travail : de la note personnelle d'un haut fonctionnaire sur la façon dont un rapport a influencé une décision politique, à un journaliste qui a utilisé notre travail pour étayer un article, en passant par des données plus quantitatives sur les téléchargements et les mentions sur les plateformes de médias sociaux. Mises ensemble, ces données brossent un tableau de la façon dont les évaluations du CAC contribuent à l'élaboration de politiques et de pratiques fondées sur des données probantes au Canada.

15 ANS. 50 RAPPORTS.

5
Rapports de comités d'experts publiés

89
Membres des comités d'experts

274
Mentions dans les médias

27
Membres du personnel professionels

1 778
Pages publiées

13
Réunions des comités d'experts

63 872
Nouveaux visiteurs du site Web
↑50 %

7 843
Abonnés sur les réseaux sociaux

22 543
Téléchargements de rapports
↑150 %

2 130
Mentions sur les réseaux sociaux

2 465
Commentaires des pairs examinateurs

ÉVALUATIONS TERMINÉES

AVRIL 2019

VERS LA PAIX, L'HARMONIE ET LE BIEN-ÊTRE : LES SERVICES DE POLICE DANS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Vers la paix, l'harmonie et le bien-être souligne que les réformes en matière de services de police doivent être considérées comme une partie des changements systémiques nécessaires pour améliorer la sécurité et le bien-être des communautés autochtones.

COMMANDITAIRE : Sécurité publique Canada

⊕ Cliquez ici pour lire

AVRIL 2019

PLUS GRAND QUE LA SOMME DE SES PARTIES : VERS UNE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES AU CANADA

Plus grand que la somme de ses parties établit un cadre pour comprendre la gestion intégrée des ressources naturelles et se penche sur les processus qui peuvent l'appuyer.

COMMANDITAIRE : Ressources naturelles Canada

⊕ Cliquez ici pour lire

JUILLET 2019

LES PRINCIPAUX RISQUES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LE CANADA

Les principaux risques des changements climatiques pour le Canada détermine les principaux domaines de risques d'après l'ampleur et la probabilité des dommages potentiels et évalue ces domaines en fonction de la capacité de la société à s'adapter et à atténuer les effets néfastes.

COMMANDITAIRE : Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

⊕ Cliquez ici pour lire

AOÛT 2019

BÂTIR L'EXCELLENCE

Bâtir l'excellence résume les considérations théoriques et pratiques essentielles à l'évaluation des opportunités d'investissement dans l'infrastructure scientifique et technologique.

COMMANDITAIRE : Services publics et Approvisionnement Canada

⊕ Cliquez ici pour lire

NOVEMBRE 2019

QUAND LES ANTIBIOTIQUES ÉCHOUENT

Quand les antibiotiques échouent examine les répercussions actuelles de la résistance aux antimicrobiens sur notre système de santé, établit des projections des répercussions à venir sur le PIB du Canada et analyse comment une résistance étendue influencera le quotidien des Canadiens.

COMMANDITAIRE : Agence de la santé publique du Canada

⊕ Cliquez ici pour lire

ÉVALUATIONS EN COURS

FIN 2020

⊕ Cliquez ici pour en savoir plus sur le comité d'experts concernant :

LES THÉRAPIES GÉNIQUES SOMATIQUES ET THÉRAPIES À BASE DE CELLULES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉES

COMMANDITAIRE : Conseil national de recherche

DÉBUT 2021

⊕ Cliquez ici pour en savoir plus sur le comité d'experts concernant :

TRANSITION DES NOUVEAUX TITULAIRES DE DOCTORAT VERS LE MARCHÉ DU TRAVAIL

COMMANDITAIRE : Innovation, Sciences et Développement économique Canada

DÉBUT 2021

⊕ Cliquez ici pour en savoir plus sur le comité d'experts concernant :

VÉHICULES CONNECTÉS ET AUTONOMES ET MOBILITÉ PARTAGÉE

COMMANDITAIRE : Innovation, Sciences et Développement économique Canada

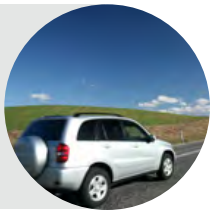

DÉBUT 2021

⊕ Cliquez ici pour en savoir plus sur le comité d'experts concernant :

PRATIQUES INTERNATIONALES POUR FINANCER LA RECHERCHE EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

COMMANDITAIRE : Conseil des recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

FIN 2021

⊕ Cliquez ici pour en savoir plus sur le comité d'experts concernant :

LA RÉSILIENCE AUX CATASTROPHES NATURELLES

COMMANDITAIRE : Sécurité publique Canada

FIN 2021

⊕ Cliquez ici pour en savoir plus sur le comité d'experts concernant :

LES RISQUES POUR LA SANTÉ DES VÉGÉTAUX

COMMANDITAIRE : Agence canadienne d'inspection des aliments

FIN 2021

⊕ Cliquez ici pour en savoir plus sur le comité d'experts concernant :

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU CANADA

COMMANDITAIRE : Environnement et Changement climatique Canada

ANNEXE 1 : LES ACADÉMIES

Les académies fondatrices du CAC sont des organismes indépendants qui regroupent les plus éminents esprits au Canada. Leurs membres, ou fellows, et leurs cadres supérieurs siègent au conseil d'administration et au comité consultatif scientifique du CAC et constituent une source importante de membres pour les comités d'experts.

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ (ACSS)

Canadian Academy of Health Sciences
Académie canadienne des sciences de la santé

L'ACSS souligne l'excellence en sciences de la santé en nommant des membres reconnus pour leurs réalisations exceptionnelles en sciences de la santé au Canada et pour leur volonté de servir le public canadien. L'Académie produit des évaluations pertinentes, étayées et impartiales et recommande des solutions stratégiques et pratiques au regard de questions touchant la santé des Canadiens. Fondée en 2004, l'ACSS nomme de nouveaux membres chaque année. L'organisme est dirigé par un conseil des gouverneurs, dont les membres sont bénévoles, et un conseil de direction.

L'ACADÉMIE CANADIENNE DU GÉNIE (ACG)

The Canadian Academy of Engineering — L'Académie canadienne du génie
Leadership in Engineering Advice for Canada — Chef de file en matière d'expertise-conseil en génie pour le Canada

L'ACG est l'organisme national par l'entremise duquel les ingénieurs les plus chevronnés et expérimentés du Canada offrent au pays des conseils stratégiques sur des enjeux d'importance primordiale. Fondée en 1987, l'ACG est un organisme indépendant, autonome et à but non lucratif. Les Fellows de l'ACG sont nommés et élus par leurs pairs en reconnaissance de leurs réalisations exceptionnelles et de leurs longs états de service au sein de la profession d'ingénieur. Les Fellows de l'ACG s'engagent à faire en sorte que les connaissances expertes en génie du Canada soient appliquées pour le plus grand bien de tous les Canadiens.

LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA (SRC)

RSC SRC

Fondée en 1882, la SRC comprend des académies des arts, des lettres et des sciences, ainsi que le tout premier organisme canadien de reconnaissance multidisciplinaire destiné à la nouvelle génération d'intellectuels canadiens, le Collège de nouveaux chercheurs et créateurs en art et en science. La SRC a pour mission de reconnaître l'excellence dans le savoir, la recherche et les arts, de conseiller les gouvernements et les organismes ainsi que de promouvoir une culture du savoir et de l'innovation au Canada et en partenariat avec d'autres académies nationales dans le monde.

ANNEXE 2 : PROFIL DE L'ORGANISME

Le CAC est un organisme à but non lucratif constitué en vertu de *la Loi sur les corporations canadiennes*. Il a commencé ses activités en 2005. Les académies fondatrices du CAC sont : la Société royale du Canada, l'Académie canadienne du génie et l'Académie canadienne des sciences de la santé.

FINANCEMENT

Le CAC a été établi en vertu d'une subvention de 30 millions de dollars accordée par le gouvernement du Canada à compter de 2005. Cette subvention de départ avait pour but de financer le fonctionnement de base du CAC jusqu'au 31 mars 2015. Dans le budget fédéral déposé en avril 2015, cet engagement a été renouvelé par le biais d'une dotation additionnelle de 15 millions de dollars sur cinq ans. Dans le budget fédéral de 2018, un montant supplémentaire de 9 millions de dollars additionnels sur trois ans a été octroyé, débutant en 2020 jusqu'à 2023. Les conditions d'utilisation de ces fonds octroyés par le gouvernement ont été définies dans une entente de financement officielle conclue entre le CAC et le gouvernement du Canada, représenté par le ministère de l'Innovation, des Science et du Développement économique. Le CAC réalise également des évaluations en dehors du cadre de l'entente qui le lie au gouvernement fédéral. Ces évaluations sont proposées au CAC par des organisations non gouvernementales, des organismes à but non lucratif, le secteur privé ainsi que des autorités provinciales et municipales.

STRUCTURE ET DIRECTION

Le CAC est dirigé par un conseil d'administration composé de 12 membres, à qui revient la responsabilité de définir l'orientation stratégique de l'organisme, de s'assurer que le CAC réalise son mandat et de superviser son fonctionnement.

Chaque académie fondatrice nomme deux administrateurs. Les trois académies membres élisent deux administrateurs issus du grand public. Les quatre autres administrateurs sont mis en nomination par le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie et sont officiellement élus par les membres lors de l'assemblée générale annuelle.

Le conseil d'administration s'appuie, dans sa gestion du CAC, sur quatre comités :

- le comité de direction;
- le comité de vérification, des finances et du risque;
- le comité des nominations et de la gestion;
- le comité des ressources humaines et de la rémunération.

Le CAC s'appuie, dans son travail, sur un comité consultatif scientifique dont les membres sont nommés par le conseil d'administration.

Ce comité conseille le CAC sur le contenu et les procédures qui sous-tendent la réalisation d'évaluations expertes, notamment en ce qui a trait aux questions suivantes :

- le choix de sujets pouvant éventuellement faire l'objet d'évaluations;
- la pertinence des sujets proposés au CAC en vue d'une évaluation d'experts;
- le mandat des comités d'experts indépendants qui effectuent les évaluations;
- la composition potentielle des comités d'experts;
- le processus d'examen par des pairs des ébauches de rapports d'évaluation.

Les activités quotidiennes du CAC sont menées par un groupe d'employés professionels, sous la direction d'un président-directeur général à temps plein. Le personnel offre son soutien aux comités d'experts sur le plan de la recherche et de la rédaction des rapports, de même que sur celui de la logistique de production des évaluations. Il offre également son soutien au comité consultatif scientifique, en particulier en ce qui a trait à l'analyse des sujets d'évaluation proposés, à la composition des comités d'experts et au processus d'examen des rapports.

La liste des membres du conseil d'administration, du comité consultatif scientifique et du personnel est présentée à l'annexe 3.

ÉNONCÉ DE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'énoncé de politique d'investissement a été officiellement approuvé par le conseil d'administration et peut être consulté sur le site Web du CAC.

ÉTATS FINANCIERS : EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2020

Le CAC a retenu les services du cabinet Parker Prins Lebano, d'Ottawa, pour vérifier ses états financiers pour l'exercice financier 2019-2020. Les états financiers du CAC pour l'exercice 2019-2020 sont présentés à l'annexe 5. Parker Prins Lebano, un cabinet de vérification indépendant, a écrit au CAC le 1er juin 2020 confirmant que, sur base des conclusions de sa vérification, toutes les dépenses associées à l'entente conclue avec le gouvernement fédéral étaient effectivement admissibles.

RESSOURCES HUMAINES

Le CAC aborde la question des ressources humaines conformément aux valeurs définies dans son plan stratégique : l'excellence, l'indépendance, l'intégrité, la collaboration et l'innovation.

ÉVALUATIONS

Les sujets d'évaluation proposés dans le cadre des demandes du gouvernement du Canada sont choisis par le biais d'une procédure de concours pangouvernemental et sont soumis au CAC pour qu'il les examine.

Le conseil d'administration du CAC, avec l'aide du comité consultatif scientifique, veille à l'intégrité du processus d'évaluation. Il approuve formellement les questions à évaluer, la composition des comités d'experts, de même que les processus d'examen des rapports d'évaluation et la publication des rapports.

Afin de garantir l'indépendance du processus d'évaluation, le commanditaire d'une évaluation donnée ne participe pas à son déroulement, n'a pas droit de regard sur les ébauches des rapports et ne peut proposer de changements à un rapport avant sa parution. Les rapports d'évaluation font l'objet d'un processus formel d'examen par les pairs pour en garantir la qualité et l'objectivité. C'est au conseil d'administration que revient la responsabilité d'autoriser la publication et la version définitive des rapports d'évaluation; il est conseillé, à cet égard, par un surveillant de l'examen par les pairs qui s'assure que les membres des comités d'experts ont bel et bien pris en compte les commentaires des examinateurs externes de chaque rapport du CAC.

Les versions définitives de tous les rapports sont publiées dans les deux langues officielles, sur le site Web du CAC, au https://rapports-cac.ca, et peuvent être téléchargées gratuitement, assurant ainsi leur accessibilité publique.

ANNEXE 3 : CONSEIL D'ADMINISTRATION, COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE ET PERSONNEL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

David A. Dodge, Ph. D., O.C., MSRC, président
Paul Allison, Ph. D., MACSS
Tom Brzustowski, Ph. D., O.C., MSRC, FACG [2]
Chad Gaffield, Ph. D., O.C., MSRC [2]
Chantal Guay, M.Sc., FACG
Eddy Isaacs, Ph. D., FACG
Jawahar (Jay) Kalra, M.D., Ph. D., MACSS
Bartha Maria Knoppers, Ph. D., O.C., O.Q., MSRC, MACSS
Jeremy N. McNeil, Ph. D., C.M., MSRC
Lydia Miljan, Ph. D.[2]
Linda Rabeneck, M.D., MACSS [2]
Douglas Ruth, Ph. D., FACG
Christopher S. Simpson, M.D., MACSS [1]
Julia M. Wright, Ph. D., MSRC[1]

COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE

Eliot A. Phillipson, M.D., O.C., MACSS, président
Karen Bakker, Ph. D.
David Castle, Ph. D.
Sophie D'Amours, Ph. D., O.C., FACG
Jackie Dawson, Ph. D.
Jeffrey A. Hutchings, Ph. D., MSRC
Malcolm King, Ph. D., MACSS
Chris MacDonald, Ph. D.
Stuart MacLeod, M.D., Ph. D., MACSS
Barbara Neis, Ph. D., C.M., MSRC
Gilles G. Patry, Ph. D., C.M., O.Ont., FACG
Nicole A. Poirier, Ph. D., FACG

PERSONNEL

Eric M. Meslin, Ph. D., MACSS, président-directeur général
Amanda Bennett, Ph. D.
Dane Berry, MPP
Anna Buczek, B.Sc.H.
Tom Bursey, MBA, FCPA, FCMA, IAS.S
Rebecca Chapman, Ph. D.
Tijs Creutzberg, Ph. D.
Hilary Davies, M.E.S.
Madison Downe, M.Sc.
Marc Dufrense, M.Sc.[4]
Heather Ennis, M.A.
Alexei Halpin, Ph. D.[3]
Andrea Hopkins, M.A.
Teresa Iacobelli, Ph. D.
Matthew Ivanowich, Ph. D.
Suzanne Loney, M.A.
Kelly Loverock, M.A.
Camilla Sevigny, M.Sc.[4]
Jérôme Marty, Ph. D.
Anita Melnyk, Ph. D.
Emmanuel Mongin, Ph. D.[4]
Nancy Neil, BGS
Joe Rowsell, M.Ph.[4]
Alexandra Sebben, MPC
Kundai Sibanda, M.Sc [3]
Agnes Sternadel, M.A. [3]
Jill Watkins, Ph. D.
Weronika Zych, M.Sc. (Soc.)

Échelles de rémunération du personnel
Pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2020, la rémunération s'est située dans les échelles salariales suivantes : cadres supérieurs du CAC – président-directeur général [220 685 $ à 330 189 $]; vice-président et directeur financier [139 976 $ à 212 667 $]; directeur des évaluations et directrice des communications [114 122 $ à 179 892 $].

1 nommés durant l'année fiscale 2019-2020
2 fin du mandat durant l'année fiscale 2019-2020
3 joint le CAC durant l'année fiscale 2019-2020
4 quitté le CAC durant l'année fiscale 2019-2020

ANNEXE 4 :
EN SOUVENIR DE : TOM BRZUSTOWSKI

1937-2020

Nous sommes profondément attristés d'apprendre le décès de Tom Brzustowski. Le professeur Brzustowski était un enseignant, chercheur, fonctionnaire et mentor dévoué. Parmi ses contributions aux activités de développement de politiques scientifiques au Canada ressort sa participation à l'administration du Conseil des académies canadiennes (CAC). Il a siégé à titre de vice-président au comité consultatif scientifique du CAC de 2006 à 2010 et à titre de président de 2010 à la fin de 2013. De 2016 à 2019, en tant que membre du conseil d'administration du CAC, il a siégé à deux comités, notamment à titre de président du comité des candidatures et de la gouvernance. Il a quitté le conseil en novembre 2019 après avoir joué un rôle dans 37 des plus de 50 évaluations du CAC.

M. Brzustowski a été reconnu pour ses qualités de chef de file influent en science, en génie, en enseignement et dans la société civile au Canada. Après des études universitaires en physique et en génie à l'Université de Toronto et à l'Université Princeton, il a été membre de longue date du corps enseignant de l'Université de Waterloo, devenant ultimement vice-président aux affaires académiques, une fonction qu'il a occupée pendant plus d'une décennie. Il est ensuite devenu sous-ministre dans le gouvernement de l'Ontario, avant d'être nommé président du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour deux mandats de cinq ans. Ces dernières années, il était membre des conseils d'administration de l'Institut d'informatique quantique à l'Université de Waterloo et de la Waterloo Global Science Initiative, et professeur RBC Groupe Financier en commercialisation de l'innovation à l'École de gestion Telfer de l'Université d'Ottawa.

M. Brzustowski a été reconnu pour ses nombreuses contributions à la science. Il a reçu la médaille d'or de la Ontario Society of Professional Engineers et de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario, ainsi que la médaille des anciens étudiants en génie de l'Université de Toronto. Il est également détenteur de doctorats honorifiques de l'Université de l'Alberta, de l'Université Concordia, de l'Université de Guelph, de l'Université McMaster, de l'Université d'Ottawa, du Collège militaire royal du Canada, de l'Université Ryerson, de l'Université de Waterloo et de Polytechnique Montréal. Il a été officier de l'Ordre du Canada, et membre de l'Académie canadienne du génie et de la Société royale du Canada.

Nos plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches, à ses collègues et à ses étudiants.

ANNEXE 5 :
ÉTATS FINANCIERS

COUNCIL OF CANADIAN ACADEMIES
CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

FINANCIAL STATEMENTS
ÉTATS FINANCIERS

MARCH 31, 2020
LE 31 MARS 2020

CONTENTS | **MATIÈRES**

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT		RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS
FINANCIAL STATEMENTS		ÉTATS FINANCIERS
STATEMENT OF FINANCIAL POSITION	4	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS	5	ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
STATEMENT OF OPERATIONS	6	ÉTAT DE L'EXPLOITATION
STATEMENT OF CASH FLOWS	7	ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS	8	NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

PARKER PRINS LEBANO
Chartered Professional Accountants
Professional Corporation

INDEPENDENT AUDITORS' REPORT

To the Board of Directors,
COUNCIL OF CANADIAN ACADEMIES

Opinion
We have audited the accompanying financial statements of Council of Canadian Academies, which comprise the Statement Of Financial Position as at March 31, 2020, and the Statements Of Changes In Net Assets, Operations, and Cash Flows for the year then ended, and Notes To Financial Statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Council of Canadian Academies as at March 31, 2020, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion
We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditors' Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of Council of Canadian Academies in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Other Matter
There is tremendous uncertainty in regard to the negative economic impact of the COVID-19 pandemic. It is very possible that there will be significant decreases in revenues and the inability of the organization to adjust expenditures may result in significant negative impact on operational profit. The ability for the organization to sustain operations will be dependent on a variety of factors. These financial statements do not include any potential adjustments or accruals for these effects.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration,
CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

Opinion
Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil des académies canadiennes, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et les états de l'évolution des actifs nets, l'état de l'exploitation et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil des académies canadiennes au 31 mars 2020 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil des académies canadiennes conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point
Les répercussions économiques négatives de la pandémie de la COVID-19 causent énormément d'incertitude. Il se peut fort bien que les revenus baissent considérablement et que l'incapacité de l'organisation de rajuster ses dépenses ait un effet négatif appréciable sur le résultat opérationnel. La capacité de l'organisation de maintenir ses opérations dépendra de différents facteurs. Les présents états financiers ne comprennent pas de rajustement ou de compte de régularisation en fonction de ces effets éventuels.

1796 Courtwood Crescent, Ottawa ON K2C 2B5 • Tel: (613) 727-7474 • Fax: (613) 727-3715 • www.parkerprinslebano.com

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing Council of Canadian Academies' ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate Council of Canadian Academies or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing Council of Canadian Academies' financial reporting process.

Auditors' Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditors' report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

• Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil des académies canadiennes de poursuivre son fonctionnement, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil des académies canadiennes ou de mettre un terme à son activité ou s'il n'y a aucune autre solution réaliste.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil des académies canadiennes.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont jugées significatives s'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes canadiennes d'audit généralement reconnues, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique pendant l'audit entier. En outre :

• nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.

significative découlant d'une erreur, car la fraude peut comporter la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

• Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of Council of Canadian Academies' internal control.

• nous acquérons une compréhension des éléments de contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil des académies canadiennes.

• Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.

• nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction ainsi que des informations connexes fournies par celle-ci.

• Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on Council of Canadian Academies' ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditors' report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditors' report. However, future events or conditions may cause Council of Canadian Academies to cease to continue as a going concern.

• nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de la mise en pratique par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil des académies canadiennes de poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations sont insuffisantes, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations pourraient par ailleurs amener le Conseil des académies canadiennes à cesser son exploitation.

• Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

• nous évaluons la présentation globale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et déterminons si les états représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante de contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Parker Prins Lebano Chartered Professional Accountants Professional Corporation

Authorized to practice public accounting by the Chartered Professional Accountants of Ontario

Ottawa, Canada
June 1, 2020

Parker Prins Lebano Comptables professionnelle agréés Société professionnelle

Autorisée à exercer l'expertise comptable par l'organisation Comptables professionnels agréés de l'Ontario

Ottawa (Canada)
le 1 juin 2020

COUNCIL OF CANADIAN ACADEMIES
STATEMENT OF FINANCIAL POSITION
AS AT MARCH 31, 2020

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2020

	2020	2019	
ASSETS			**ACTIF**
CURRENT			À COURT TERME
Cash (note 11)	**$ -**	$ 36,589	Encaisse (note 11)
Accounts receivable (note 6)	**648,113**	489,087	Comptes débiteurs (note 6)
Prepaid expenses (note 7)	**80,201**	34,463	Frais payés d'avance (note 7)
	728,314	560,139	
DEFERRED COMPENSATION FUND - CASH (note 10)	**1,143,849**	1,143,849	FONDS DE RÉMUNÉRATION DIFFÉRÉE - ENCAISSE (note 10)
CAPITAL (note 4)	**57,086**	84,716	IMMOBILISATIONS (note 4)
	$ 1,929,249	$ 1,788,704	
LIABILITIES			**PASSIF**
CURRENT			À COURT TERME
Bank indebtedness (note 11)	**$ 906,150**	$ -	Dette bancaire (note 11)
Accounts payable	**168,996**	311,609	Comptes créditeurs
Deferred revenue	**120,032**	333,246	Revenu reportées
	1,195,178	644,855	
NET ASSETS			ACTIFS NETS
Unrestricted net assets	**(57,086)**	(84,716)	Actifs nets sans restrictions
Net assets invested in capital assets	**57,086**	84,716	Actifs nets investi dans les immobilisations
Deferred compensation fund (note 10)	**734,071**	1,143,849	Fonds de rémunération différée (note 10)
	$ 1,929,249	$ 1,788,704	

On behalf of the board:

Director

Au nom du conseil:

Directeur

The accompanying notes are an integral part of the financial statements. / Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COUNCIL OF CANADIAN ACADEMIES
STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2020

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019	
UNRESTRICTED NET ASSETS			**ACTIFS NETS SANS RESTRICTIONS**
Balance, beginning of year	**$ (84,716)**	$ (106,819)	Solde, au début de l'exercice
Deficiency of revenue over expenditure	**(409,778)**	**-**	Insuffisance des revenus sur les dépenses
Add: amortization	**37,190**	52,913	Ajouter : l'amortissement
Less: amount invested in capital assets	**(9,560)**	(30,810)	Moins : le montant investi dans les immobilisations
Allocation from deferred compensation fund	**409,778**	-	Affectation de fonds de rémunération différée
BALANCE, END OF YEAR	**$ (57,086)**	$ (84,716)	**SOLDE, À LA FIN DE L'EXERCICE**
NET ASSETS, INVESTED IN CAPITAL ASSETS			**ACTIFS NETS INVESTI DANS LES IMMOBILISATIONS**
Balance, beginning of year	**$ 84,716**	$ 106,819	Solde, au début de l'exercice
Invested during the year	**9,560**	30,810	Investi pendant l'exercice
Less: amortization	**(37,190)**	(52,913)	Moins : l'amortissement
BALANCE, END OF YEAR	**$ 57,086**	$ 84,716	**SOLDE, À LA FIN DE L'EXERCICE**
DEFERRED COMPENSATION FUND (note 10)			**FONDS DE RÉMUNÉRATION DIFFÉRÉE** (note 10)
Balance, beginning of year	**$ 1,143,849**	$ 1,143,849	Solde, au début de l'exercice
Allocation to unrestricted net assets (note 10)	**(409,778)**	-	Affectation à actifs nets sans restrictions (note 10)
BALANCE, END OF YEAR	**$ 734,071**	$ 1,143,849	**SOLDE, À LA FIN DE L'EXERCICE**

The accompanying notes are an integral part of the financial statements. / Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COUNCIL OF CANADIAN ACADEMIES
STATEMENT OF OPERATIONS
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2020

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES
ÉTAT DE L'EXPLOITATION
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019	
REVENUE			**REVENUS**
Investment income	**$ 15,037**	$ 24,108	Revenu de placement
Add: grant revenue	**2,662,438**	3,550,000	Ajouter : subvention
Revenue from other sources	**1,043,962**	1,497,538	Revenus d'autres sources
	3,721,437	5,071,646	
EXPENDITURE			**DÉPENSES**
Amortization	**37,190**	52,913	Amortissement
Assessment consultants	**114,834**	102,873	Consultants d'évaluation
Central operations	**204,728**	262,073	Opérations centrales
Governance	**97,735**	120,996	Gouvernance
Member academy reimbursements	**23,061**	173,899	Remboursements des membres de l'académie
Panel meetings	**320,280**	674,725	Réunions des panélistes
Publications	**159,584**	266,033	Publications
Rent	**303,645**	312,130	Charges locatives
Salaries and benefits	**2,870,158**	3,106,004	Salaires et avantages
	4,131,215	5,071,646	
DEFICIENCY OF REVENUE OVER EXPENDITURE FOR THE YEAR	**$ (409,778)**	**$ -**	**INSUFFISANCE DES REVENUS SUR LES DÉPENSES POUR L'EXERCICE**

The accompanying notes are an integral part of the financial statements. / Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COUNCIL OF CANADIAN ACADEMIES
STATEMENT OF CASH FLOWS
FOR THE YEAR ENDED MARCH 31, 2020

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019	
CASH FLOWS (USED FOR) FROM OPERATING ACTIVITIES			**FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION**
Deficiency of revenue over expenditure for the year	**$ (409,778)**	$ -	Insuffisance des revenus sur les dépenses pour l'exercice
Items not requiring an outlay of cash:			Éléments n'exigeant pas de mise de fonds :
Amortization	**37,190**	52,913	Amortissement
	(372,588)	52,913	
Net change to non-cash items related to operations:			Changement net aux postes hors caisse liés aux opérations :
Accounts receivable	**(159,026)**	(283,809)	Comptes débiteurs
Prepaid expenses	**(45,738)**	11,438	Frais payés d'avance
Accounts payable	**(142,613)**	105,644	Comptes créditeurs
Deferred revenue	**(213,214)**	268,350	Revenu reportées
	(933,179)	154,536	
CASH FLOWS USED FOR INVESTING ACTIVITIES			**ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**
Purchase of capital assets	**(9,560)**	(30,810)	Achat d'immobilisations
CASH FLOWS USED FOR FINANCING ACTIVITIES			**ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**
Advance of long-term debt	**-**	(14,726)	Anticipé de la dette à long terme
NET (DECREASE) INCREASE IN CASH	**(942,739)**	109,000	**(DIMINUTION) AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE**
CASH, BEGINNING OF YEAR	**1,180,438**	1,071,438	**ENCAISSE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE**
CASH, END OF YEAR	**$ 237,699**	$ 1,180,438	**ENCAISSE, À LA FIN DE L'EXERCICE**
CASH CONSISTS OF:			**L'ENCAISSE COMPREND CE QUI SUIT :**
Deferred compensation fund - cash	**$ 1,143,849**	$ 1,143,849	Fonds de rémunération différée - encaisse
(Bank indebtedness) cash	**(906,150)**	36,589	(Dette bancaire) encaisse
	$ 237,699	$ 1,180,438	

The accompanying notes are an integral part of the financial statements. / Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

1. ORGANIZATION'S PURPOSE

The Council of Canadian Academies is a not-for-profit organization incorporated in April 2002 under the Canada Corporations Act and began operations in 2005.

The Council's main purpose is to provide a source of credible, independent, expert assessments and evidence-based advice on the science that is relevant to matters of public interest, and to provide a voice for Canadians on behalf of the sciences on the national and international scene.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and reflect the following policies:

CAPITAL ASSETS
Capital assets consisting of furniture and fixtures, computer equipment and software, and leasehold improvements are stated at cost. Amortization has been provided on the diminishing balance or straight-line basis as follows with half of amortization taken in the year of acquisition:

Furniture and fixtures	30% per annum
Computer and software	45% per annum
Leasehold improvements	10 years

REVENUE RECOGNITION
The organization follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred. Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

3. FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial instruments reflected in the statement of financial position consist of cash, investments, accounts receivable and accounts payable. The Council does not hold or issue financial instruments for trading purposes and does not hold or issue derivative financial instruments.

1. BUT DE L'ORGANISATION

Le Conseil des académies canadiennes est un organisme sans but lucratif qui a été constitué en société en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* en avril 2002 et qui a entrepris ses activités en 2005.

Ses principaux buts sont de fournir une source d'évaluations d'experts et de conseils fondés sur les preuves scientifiques appropriées au sujet de questions d'intérêt public et de donner à la population canadienne une voix sur la scène scientifique nationale et internationale.

2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif et ils témoignent des politiques suivantes :

IMMOBILISATIONS
Dans le cas des biens immobilisés comprenant les meubles et accessoires, le matériel informatique, le logiciel et les améliorations locales, c'est le prix coûtant qui est indiqué. L'amortissement a été calculé comme suit selon la méthode de l'amortissement dégressif ou en ligne droite, la moitié de l'amortissement étant imputé à l'année d'acquisition :

Meubles et accessoires	30% par année
Ordinateurs et logiciel	45% par année
Améliorations locatives	10 ans

COMPTABILISATION DES REVENUS
L'organisation suit la méthode du report de l'impôt sur les contributions. Les contributions affectées sont reconnues en tant que revenus pour l'année au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont reconnues en tant que revenus à leur réception ou lorsqu'elles deviennent exigibles si le montant exigible peut être prévu raisonnablement et que sa réception est raisonnablement assurée.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers présentés au sien de l'état de la situation financière se composent de l'encaisse, des placements, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs. Le Conseil ne posséde ou n'émet pas d'instruments financiers pour des fins spéculatives et ne posséde ou n'émet pas d'instruments financiers dérivés.

4. CAPITAL ASSETS

	Cost/ Coût	Accumulated Amortization/ Amortissement	**2020 Net Book Value/ Valeur nette**	2019 Net Book Value/ Valeur nette	
Furniture and fixtures	$ 400,986	$ 386,599	**$14,387**	$20,553	Meubles et accessoires
Computer and software	646,302	603,603	**42,699**	64,163	Ordinateurs et logiciel
Leasehold improvements	103,499	103,499	**-**	-	Améliorations locatives
	$ 1,150,787	$ 1,093,701	**$ 57,086**	$ 84,716	

4. IMMOBILISATIONS

5. DEFERRED GRANT CONTRIBUTIONS

Prior year grant revenue that was received in excess of expenses was deferred to offset expenses in future years.

5. CONTRIBUTIONS DE SUBVENTION REPORTÉES

La partie des revenus de subvention et des produits de l'intérêt reçus qui dépasse le montant des dépenses est reportée afin de compenser les dépenses des années futures.

6. ACCOUNTS RECEIVABLE

Accounts receivable consist of trade receivables of $470,487 and GST receivable of $177,626 for a total of $648,113.

6. COMPTES DÉBITEURS

Les comptes débiteurs comprennent 470 487 $ de comptes clients et 177 626 $ de TPS à recevoir pour un total de 648 113 $.

7. PREPAID EXPENSES

Prepaid expenses consist of hotel deposits of $15,346, D&O liability insurance of $3,302, prepaid quarterly lease charge on photocopier of $737, a commercial insurance policy of $843, group benefits of $16,907, telecommunications of $8,353, rent deposits of $34,713, for a total of $80,201.

7. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

Les frais payés d'avance consistent en dépôts d'hôtel de 15 346 $, assurance de responsabilité de 3 302 $, 737 $ de frais trimestriels de location de photocopieur payés d'avance, et un police d'assurance commerciale de 843 $, avantages collectifs de 16 907 $, télécommunications de 8 353 $, dépots de loyer de 34 713 $, pour un total de 80 201 $.

8. COMMITMENTS

The organization entered into a four year lease commencing February 1, 2016, as well as office equipment contracts. The annual payments over the next three years are as follows:

F/Y 2021	$	174,296
F/Y 2022	$	165,715
F/Y 2023	$	152,992

8. ENGAGEMENTS

L'organisation a signé un bail à l'égard d'une période de quatre années commençant le 1er février 2016 et des contrats à l'égard du matériel de bureau. Les paiements annuels pour les trois prochaines années seront les suivants :

A/F 2021	174 296 $
A/F 2022	165 715 $
A/F 2023	152 992 $

9. ECONOMIC DEPENDENCE

In March 2006, the Council received a founding grant in the amount of $30,000,000. The grant was intended to support core operations of the Council for 10 years. The remaining funds within the Council can be used at the Council's discretion. The Council received a further $15 million over 5 years starting in 2015-16 with mandates on its use as prescribed by the funding agreement. The Council received a further $9 million over 3 years starting in 2020-21 with mandates on its use as prescribed by the funding agreement.

10. DEFERRED COMPENSATION FUND

Based on the original funding agreement, an internally restricted fund was established to set aside funds for potential severance liabilities. The amount included in the deferred compensation fund relating to staff time during the original funding agreement is $734,071 as at March 31, 2020 (2019 $877,633). Council Management continues to risk manage this situation by working closely with the Audit, Finance and Risk Committees accruing additional potential severance liabilities of $Nil (2019 $266,216) relating to staff time subsequent to the original agreement period, thus bringing the total deferred compensation fund to $734,071 (2019 $1,143,849).

The five-year $15,000,000 ISED funding agreement concluded in Fiscal 2020. Due to higher payments received in earlier years, a deficit was possible to occur in Fiscal 2020. As the AFRC and the Board wanted to maintain full operational capacity, and a new three-year $9,000,000 ISED funding agreement was to start, the Board on March 12, 2020 approved a loan of up to $500,000 to the unrestricted fund to offset the operational deficit.

In Fiscal 2020, a loan of $409,778 was recorded between the unrestricted fund and the restricted fund, bringing the total deferred compensation fund to $734,071 (2019 $1,143,849). The intent of the AFRC and the Board is to replenish the internally restricted fund up to the full amount.

9. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

En mars 2006, le Conseil a reçu une subvention de fondation d'un montant de 30 000 000 $. Celle-ci était destinée à aider aux activités de base du Conseil pour 10 ans. Le reste des fonds du Conseil peut être utilisé au gré du Conseil. Le Conseil a reçu 15 millions de dollars supplémentaires pour une période de cinq ans commençant en 2015-2016 avec le mandat de les utiliser de la manière prévue dans l'entente de financement. Le Conseil a reçu 9 millions de dollars supplémentaires pour une période de trois ans commençant en 2020-2021 avec le mandat de les utiliser de la manière prévue dans l'entente de financement.

10. FONDS DE RÉMUNÉRATION DIFFÉRÉE

D'après l'entente de financement initiale, un fonds restreint à une affectation interne a été créé pour réserver des fonds au passif potentiel en cas de départ. Le montant affecté au fonds de la rémunération différée relative au temps de travail du personnel dans l'entente de financement initiale est de 734 071 $ au 31 mars 2020 (il s'agissait de 877 633 $ en 2019). La direction du Conseil continue à gérer les risques associés à cette situation en collaborant étroitement avec le Comité de vérification, des finances et des risques (CVFR), accumulant un passif supplémentaire associé aux départs éventuels de membres du personnel qui était nul (il s'agissait de 266 216 $ en 2019) après la période initiale visée par l'entente, ce qui porte le total du fonds de rémunération différée à 734 071 $ (il s'agissait de 1 143 849 $ en 2019).

L'entente de financement conclue avec ISDE qui prévoyait 15 000 000 $ pour cinq ans a expiré pendant l'exercice financier 2020. Vu les paiements plus élevés reçus au cours d'années antérieures, un déficit était possible pour l'exercice 2020. Puisque le CVFR et le Conseil voulaient maintenir une pleine capacité opérationnelle et qu'une nouvelle entente de financement prévoyant 9 000 000 $ en trois ans devait être conclue avec ISDE, le Conseil le 12 mars 2020 a approuvé un prêt d'un montant maximal de 500 000 $ au fonds sans restriction pour compenser le déficit opérationnel.

Pour l'exercice 2020, un prêt de 409 778 $ a été comptabilisé entre le fonds sans restriction et le fonds à affectation restreinte, portant le total du fonds de la rémunération différée à 734 071 $ (il s'agissait de 1 143 849 $ en 2019). Le CVFR et le Conseil entendent reconstituer le plein montant du fonds restreint à une affectation interne.

11. BANK INDEBTEDNESS

The sum of the balances in the various bank accounts for the year totals $237,699; this consists of cash allocated to the deferred compensation fund of $1,143,849 with the net residual amount disclosed as cash or bank indebtedness.

12. COMPARATIVE FIGURES

Certain of the comparatives figures have been reclassified in order to conform with the current financial statement presentation.

11. DETTE BANCAIRE

La somme des soldes des différents comptes bancaires pour l'année est de 237 699 $. Un montant de 1 143 849 $ est affecté au fonds de rémunération différée et le montant résiduel net est présenté en tant que argent ou dette bancaire.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains des chiffres comparatifs ont été regroupés en conformité avec la présentation de l'année courante.

Council of Canadian Academies | Conseil des académies canadiennes

Conseil des académies canadiennes
180, rue Elgin, bureau 1401
Ottawa (Ontario) K2P 2K3
Tél. : 613-567-5000

www.rapports-cac.ca